

L'Écho des Toits

La revue de l'Association des Retraités du CEA - Valduc

N° 5 – Novembre 2021

Sommaire

La vie de l'ARCEA Valduc

Nominations, agenda	2
Edito	3
Conférence sur l'Hydrogène	4
Enquête de lectorat	5
L'ARCEA de Valduc Et la Solidarité	7

Escapades

Balades vauclusiennes	10
-----------------------	----

Zoom sur

Les contacts ALAS/ARCEA Valduc.	13
---------------------------------	----

Dossier

Mutuelle CEA Les conditions au 01/01/22	14
--	----

Histoire

Gaspard de Courtivron	17
-----------------------	----

Les potins de la marmotte	19
---------------------------	----



La vie de l'ARCEA Valduc

Nominations

Marianne Sécheresse, a été nommée directrice du centre CEA de Valduc le 1^{er} juillet 2021 où elle a succédé à François Bugaut. Ingénieure diplômée de l'École supérieure de l'aéronautique et de l'espace (Sup'Aéro), elle a été auditrice (2019-2020) de la 56^e session nationale « Armement et économie de défense » de l'IHEDN (Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale).



Michel Bedoucha, nommé directeur du centre CEA de Marcoule, à compter du 1^{er} juillet 2021. Il succède à Catherine Fillet, nommée en mai 2021 à d'autres fonctions.

Agenda

- **Lundi 15 novembre 2021 – 14h30** – balade « Richesse du patrimoine historique de Dijon » conduite par Clément Lassus-Minvielle – .
- **Jeudi 18 novembre et 2 décembre 2021 de 13h30 à 16h30** – Formation aux gestes qui sauvent par le service Santé au Travail de Valduc.
- **Vendredi 11 février 2022 à Is-sur-Tille** - Assemblée annuelle de l'ARCEA de Valduc (bulletin d'inscription en PJ)
- **Date à préciser fin juin** – Une journée à Buffon (visite et conférence)

Complet



Depuis la parution en juin de l'Echo des Toits n°4, nous avons eu le plaisir d'accueillir Jean-Marc Bovis, Monique Choquet, Richard Saulier, Christophe Paulin, Alain Holliger, Christian Gondard, Pascal Roger et Philippe Bellegy.

... mais la tristesse de perdre Jean Cretey, Marie-Jeanne Bovis, Jean-Marie Colle, Philippe Choquet, Jean-Pierre Grapin, Michel Lazzaroni et Gilles Arnos.

Edito

Richard Dormeval

18 mois ! 18 mois que nous vivions au rythme du COVID, entre espoirs et déconvenues ! Mais, en ce mois de novembre, vaccins, règles sanitaires, confinement et gestes barrières semblent avoir fait leur effet, et les chiffres montrent que la pandémie recule progressivement, malgré quelques soubresauts. Un retour à une vie "presque normale" n'est peut-être plus trop éloigné, mais rien n'est gagné ! Restons vigilants, et mettons tout en œuvre pour vaincre ce virus.

Après de nombreuses réunions de bureau en visioconférence, nous nous sommes enfin réunis en présentiel. Objectif ? Relancer la "machine" qui, depuis plusieurs mois, tournait au ralenti. Et les idées sont nombreuses ! Dès cette fin d'année, nous vous proposons une visite "archéologique" de Dijon et une formation aux gestes de premier secours. C'est complet mais nous vous les re-proposerons ainsi que d'autres activités (visites, escapades ou conférences) que les membres de Bureau s'activent à vous proposer en 2022. Nous vous tiendrons informés.

Le déjeuner des grands aînés, annulé l'année dernière, est fixé au 25 novembre. Les visites à nos amis seuls ou isolés sont programmées en fin d'année, et je rappelle que tout bénévole est bienvenu pour renforcer notre équipe de visiteurs. L'article consacré à la commission "Solidarité" saura, je l'espère, vous convaincre.

L'assemblée annuelle 2022 se tiendra vendredi 11 février. Nous espérons l'organiser suivant le format habituel – exposés, déjeuner, après-midi festif – en respectant les règles sanitaires qui seront en cours à cette période. Par précaution, le pass sanitaire sera demandé. Toutes les informations vous seront transmises en temps utile.

Dans ce N° 5 de l'Écho des Toits, vous retrouverez les grands thèmes habituels. À noter les résultats de l'enquête de lectorat, à laquelle vous avez été nombreux à participer. Beaucoup d'entre vous souhaitaient être informés des droits des retraités. Exceptée la mutuelle Malakoff Humanis qui fait l'objet d'articles réguliers (une fois de plus dans ce numéro), la défense des retraités est principalement l'affaire de

l'UFR¹ (l'ARCEA est membre fondateur), et de la CFR². Je vous invite donc à lire les publications de ces organismes. Sur la page d'accueil de notre site Internet, une fenêtre "Droits et Défense des Retraités" a été mise en place par notre webmaster pour vous permettre d'accéder directement à ces publications et aux actualités du domaine retraite.

Cette année, nous avons renoué nos relations avec l'Alas Valduc, relations qui s'étaient quelque peu distendues. Des échanges très constructifs permettent de proposer diverses prestations aux adhérents de l'Arcea-Va. Elles sont présentées dans cette revue, et détaillées dans la pièce jointe. Soyez nombreux à adhérer aux offres proposées, et n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Vous pourrez également vous passionner pour les péripéties de nos infatigables randonneurs dans le Vaucluse, ou découvrir Gaspard de Courtivron, grand scientifique malheureusement trop méconnu. L'hiver n'est pas encore là, et la marmotte, que vous êtes nombreux à plébisciter, a toujours des histoires à raconter.

Je terminerai cet édito en vous rappelant que le moment est venu de renouveler votre cotisation. Après la période particulièrement difficile au plan associatif que nous avons connue, nous avons très sincèrement besoin de votre soutien. Merci de nous renouveler votre confiance. Décembre approche. Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, moins contraintes que les précédentes. Profitez pleinement de vos proches et de vos amis !

¹ Union Française des Retraités

² Confédération Française des Retraités

La vie de l'ARCEA Valduc

« Sauvons le climat », la SFEN Bourgogne et l'Association des retraités du CEA de Valduc ont invité Frédéric Livet, docteur es-Sciences, directeur de recherches émérite au CNRS, pour une conférence sur le thème de *l'hydrogène* qui s'est tenue le 7 octobre dernier, au lycée Carnot de Dijon.



Selon Frédéric Livet
« ...l'hydrogène est à peu près trois fois plus énergétique qu'un hydrocarbure classique et occupe environ quatre fois plus de volume pour

la même énergie, d'où un avantage de poids et un inconvénient de volume. L'hydrogène a été mis en avant par la volonté franco-allemande de trouver un moyen de stocker une électricité intermittente. »

On utilise l'hydrogène dans l'industrie pour la production d'engrais à partir d'ammoniac, le reformage des hydrocarbures après cracking, l'industrie des semi-conducteurs... Comment éviter le dégagement de gaz carbonique pour produire l'hydrogène utilisé par l'industrie ? Par électrolyse, cela nécessite environ 50TWh d'électricité soit 10% de la production totale de la France.

L'électricité devient le vecteur dominant du développement économique. Sa croissance a été bien plus rapide que celle de l'énergie primaire. A l'échelle mondiale, la production d'électricité vient de sources fossiles. Il y a 10% de nucléaire et 26 % de renouvelables dont 16% d'hydraulique (qui peut se stocker dans les STEP¹), 5% d'éolien et 2% de solaire.

A l'horizon 2035, le Gouvernement envisage une production d'électricité faite à 50% de nucléaire et 50% de renouvelables. La fermeture des centrales nucléaires contraindrait à la construction de centrales au gaz, nécessaires en situation d'intermittence.

« Le recours à l'hydrogène a été envisagé par Nicolas Hulot pour compenser l'intermittence des renouvelables. Comme nous le savons l'Allemagne a décidé de se passer du nucléaire.

Une catégorisation a été établie, l'hydrogène vert vient des énergies vertes, le bleu du nucléaire, et l'hydrogène gris représente tout ce qui émet plus de 5kg de CO₂/kilo d'hydrogène (gaz et charbon). Il y aura une grosse différence sur les subventions européennes à ce sujet... Depuis une vingtaine d'années des idéologues imaginent les politiques énergétiques de la France et de l'Allemagne et nous annoncent la décroissance de la consommation électrique »

En 2011, les mouvements Negawatt en France et Energiewende en Allemagne, rassemblant des experts antinucléaires, annonçaient une diminution de la consommation électrique de 30 à 40 % en 2050. Ils introduisaient la sobriété sous la forme d'une diète imposée, et cette ligne a inspiré les prévisions de l'État jusqu'en 2016 et de RTE² qui se sentait obligé de suivre. Aujourd'hui, les prévisions de l'État et de RTE sont à la hausse pour les prochaines années (voitures électriques, besoins domestiques en remplacement du gaz, électrolyseurs.... En 2022 toutes les centrales nucléaires allemandes seront fermées soit 12% de la production électrique allemande puis progressivement celles qui fonctionnent au charbon. L'Allemagne s'appuiera alors sur le gaz (North Stream 2..). Certains Allemands pensent qu'ils seront alors obligés d'importer de l'hydrogène et un accord avec l'Algérie montre qu'il serait élaboré avec du solaire.

Utiliser l'hydrogène pour stocker l'énergie avec 100% d'ENR → 100TWh.

Faire fonctionner le parc automobile avec l'hydrogène → 270 TWh, et 80 TWh pour les poids lourds.

L'utilisation de l'hydrogène pour les transports terrestres deviendra difficile.

Anne-Marie Goube

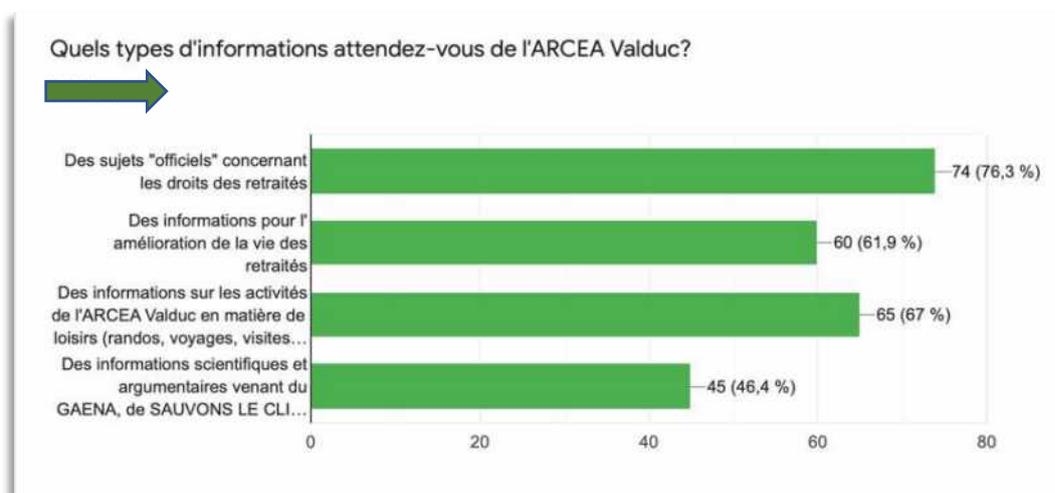
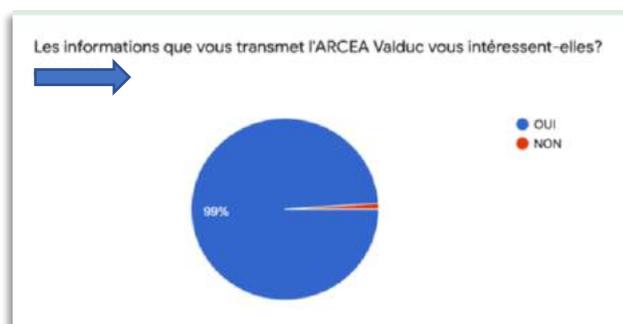
1 STEP : Stockage d'Énergie par pompage turbinage

2 RTE est chargé du transport haute tension. Faute d'autre expertise, l'État lui confie les études de prospective

Enquête de Lectorat

Merci d'avoir été nombreux à répondre à l'enquête que nous avons menée et merci aussi pour vos encouragements ! Nous avons souhaité connaître vos attentes d'informations de la part de l'ARCEA/Valduc et y répondre le mieux possible.

Intérêt et fréquence des informations



Les informations « officielles » sont abordées régulièrement, notamment pour ce qui concerne la mutuelle MHN où l'ARCEA est fortement impliquée. Pour ce qui est des droits et défense des retraités, l'ARCEA agit au travers de l'UFR¹ et la CFR² auxquelles elle adhère. Toutes les informations sont disponibles dans leurs publications (Au fil des jours, Echos de la CFR, lien CDCA sont accessibles sur arceavalduc.fr) et Le Courrier des retraités³ envoyé sur abonnement.

¹ Union Française des Retraités www.retraites.ufr.fr

² Confédération Française des Retraités

³ Abonnement de 5€ si vous le souhaitez lors de l'adhésion à l'ARCEA ou de son renouvellement (4 numéros/an)

La vie de l'ARCEA Valduc

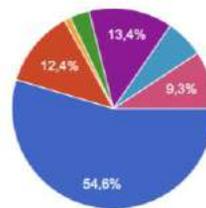
Des trois médias diffusés par l'ARCEA Valduc, l'Echo des Toits est lu pour 84,5% d'entre vous à chaque parution. Vient ensuite la Newsletter puis le Web. Ces deux médias, accessibles uniquement par Internet, ne sont pas accessibles à près de 20% d'entre vous, peu familiarisés avec ce mode de communication.

Site Web de l'ARCEA Valduc - arceavalduc.fr – Vous n'avez pas toujours le réflexe (21,6%) de vous rendre sur ce site, pourtant mis à jour très régulièrement, et qui vous permet de trouver beaucoup d'informations. Vous le consultez plus facilement quand vous pensez y trouver une réponse à une information précise, 47,4%, et pour un complément d'informations (39,2%).

La Newsletter – Diffusée chaque fois qu'il nous semble nécessaire de vous informer sur un sujet, elle est lue à près de 64% à chaque parution.

L'Echo des Toits – Diffusé tous les 4 mois, il est lu par près de 85% d'entre vous à chaque parution et plus particulièrement dans sa version papier. Parmi les rubriques proposées, c'est la Vie de l'ARCEA Valduc qui vous intéresse à 54,6%, puis vient la rubrique « Les potins de la marmotte » à 13,4% - *Merci à Pierre de Conto de nous proposer à chaque numéro des sujets variés !*

Quelle rubrique lisez-vous en priorité?



- La vie de l'ARCEA Valduc
- Le dossier
- Zoom sur
- Histoire
- Les potins de la marmotte
- Que faites-vous de votre retraite?
- Sciences et Techniques

Nous allons suivre les résultats de cette enquête pour nous améliorer. Sachez cependant que les informations dont vous bénéficiez lorsque vous étiez en activité, notamment pour ce qui concerne le CEA/DAM (nominations, activités) sont souvent soumises à des clauses de confidentialité qui en limitent la diffusion.



L'ARCEA de Valduc et la solidarité

Jean-Luc Dumas

Au début des années « 90 », en écho aux situations difficiles rencontrées par certains de ses premiers adhérents vieillissants, l'ARCEA, consciente du besoin de solidarité, a mis en place dans son organisation une Commission de Solidarité ayant pour objectif de promouvoir l'entraide mutuelle entre les adhérents, en contribuant à l'apport d'une aide morale, administrative ou matérielle. Les actions de solidarité sont la priorité de l'ARCEA Valduc qui y consacre plus de la moitié de son budget de fonctionnement.

Cette assistance solidaire s'adresse à tous les adhérents de l'ARCEA de Valduc, en particulier :

- Les grands aînés (215 personnes recensées de 80 ans et plus, soit 45% de nos adhérents),
- Les personnes seules (environ 110 personnes),
- Aux demandeurs en situation difficile (soucis de santé, isolement, moments pénibles, deuil...).

Ce qui implique, un gros travail de recensement de cette population et une collecte exhaustive d'informations sur leur situation.

La Commission de Solidarité



Pendant longtemps forte d'une dizaine de membres, cette commission est aujourd'hui réduite à cinq personnes : Jean-Luc Dumas (pilote de la commission), Nadine Fizaine (assistante), Jacques Novat, Gérard Gosset, et Marc Fanoï, en raison du départ de ses acteurs les plus âgés et du manque de renouvellement.

La vie de l'ARCEA Valduc

En cas de nécessité dans l'accomplissement de ses activités, la commission fait appel, en renfort, aux autres membres du Bureau de L'ARCEA et à des bénévoles adhérents.

Directement ou indirectement, les autres commissions de l'ARCEA de Valduc, participent aussi dans leurs différentes missions à des actes de solidarité au bénéfice de nos adhérents.

Activités de la commission :

- Organisation d'un **déjeuner annuel des Grands Aînés** permettant à nos Grands Aînés de se rencontrer pour se rappeler des souvenirs communs dans leur ancien travail et évoquer les problèmes actuels (déjeuner supprimé en 2020 à cause de la pandémie, mais reconduit au mois de novembre 2021).
- De décembre à février, **visites des personnes seules** (environ 110 personnes concernées, voir détails paragraphe suivant). Même en situation de pandémie, en 2020 ces visites ont été maintenues dans le respect des obligations sanitaires.
- **Maintien de contacts téléphoniques ou de visites à la demande**, très appréciés en ces temps où les relations humaines sont très impactées,
- **Sortie annuelle des personnes seules** avec l'organisation du transport, de la restauration et de la visite d'un lieu remarquable du patrimoine Bourguignon (2018 : Château de Mont-Saint-Jean, 2019 : fabrique des anis à Flavigny-sur-Ozerain, ...annulée en 2020 et 2021).
- **Aide aux démarches administratives**, à faire en cas de **décès**,
- **Aide**, à nos adhérents demandeurs, **aux démarches et formalités administratives** à engager sur les sites internet des services sociaux ou mutualistes : CARSAT, AMELIE, CONSEIL GENERAL, HUMANIS, ...

Actions solidarité 2021/2022 programmées :

- **Organisation du DEJEUNER des Grands Aînés**, le jeudi 25 novembre 2021 à 12 h, au restaurant « le Central » place Grangier Dijon.
- **Visites des personnes seules**, de décembre 2021 à fin février 2022,
- **Sortie annuelle des personnes seules** Annulé en 2020 et 2021 en raison de la situation sanitaire, la **Visite des forges de Buffon** est reconduite en juin ou septembre 2022 (Transport, visite du musée Buffon et de ses jardins à Montbard, restauration, visite des Forges de Buffon suivi de la Conférence d'**Emeric FALIZE**, Astrophysicien au CEA sur Le modèle cosmologique de Buffon et la naissance de l'astrophysique de laboratoire).
- Proposition dans le cours de l'année de **visites patrimoniale guidées** à la 1/2 journée sur la région Dijonnaise.

Appel à bénévolat

→ Renfort de la commission

La commission, telle que nous venons de vous la présenter avec cinq membres, a quelques difficultés à répondre à toutes les sollicitations, en particulier sur les demandes d'aide administrative et le soutien des adhérents en difficulté et la mise en œuvre de nouvelles activités. En **recherche de renfort**, elle sollicite les bonnes volontés à l'assister dans ses activités de solidarité et assurer sa pérennité.

→ Visites des personnes seules

La Commission Solidarité de L'ARCEA de Valduc organise, en fin d'année, des visites aux personnes seules, membres de notre association (veufs, veuves, célibataires, ...).

Ces visites, qui se déroulent de décembre à fin février, sont assurées par des adhérents (**visiteurs**) volontaires. Elles ont pour objectif de :

- = Créer un contact personnalisé entre la personne visitée et l'association,
- = Recueillir des enseignements utiles à nos actions, à partir de quelques axes de conversation avec la personne visitée.

Ces visites sont aussi l'occasion de remettre un colis, témoignage de l'attention que porte l'ARCEA à celles et ceux qui sont isolés. Plus d'une centaine de personnes de notre association en bénéficient.

Chaque **visiteur** assure au maximum 5 visites de personne seule, sur les *agglomérations de Dijon et d'Is/Tille*.

Le grand âge et la santé, ces trois dernières années, ont contraint six personnes - parmi nos **Visiteurs** - à se retirer de ce groupe de visiteurs et nous n'avons eu qu'une seule recrue ce qui nous met dans une situation critique pour assurer cette mission, d'autant que certains de nos **Visiteurs** encore actifs sont eux aussi âgés...

Pour maintenir absolument cette action de solidarité, l'ARCEA de Valduc fait appel à votre altruisme, empathie et générosité, pour donner un peu de votre temps à ces rencontres riches de beaux échanges, désirés et bienvenus.

Vous souhaitez nous aider en tant que **membre de la commission** ou **visiteur** ? Merci d'adresser un courrier ou un email à

Monsieur DUMAS Jean-Luc - 5 bis rue Charles Bombonnel - 21000 DIJON

Mail : jluke.dum@orange.fr

Avec l'espérance d'un retour à une vie normale.

Escapades

Balades Vauclusiennes

Frédéric Mistral disait que « quand le bon Dieu vient à douter du monde, il se rappelle qu'il a créé la Provence ».

Nous étions tous impatients de quitter notre Bourgogne pluvieuse et froide, dimanche après l'Ascension, en direction des terres Papales du Comtat-Venaissin. Heureux de circuler sur une autoroute du Sud, fluide et sans encombre, alors que dans le sens inverse, coincés dans d'interminables bouchons, sous notre regard compatissant, les « ascensionnistes » remontaient avec peine vers le Nord.



A 16 h sonnantes, nous prenons nos quartiers au Mas D'Hélène, un bel Hôtel dans la garrigue, au pied du magnifique village perché de Crestet, (tout proche de Vaison-la-Romaine). Les treize chambres de l'établissement sont occupées par notre groupe¹. Après y avoir déposé nos bagages, nous nous rendons à pied au village sous une fine bruine.



Séguret – place des Arceaux, les 22 participants

¹ Tous les participants à ce séjour ont reçu au moins la première injection du vaccin contre le COVID

Escapades

Randonnée dans les Dentelles de Montmirail

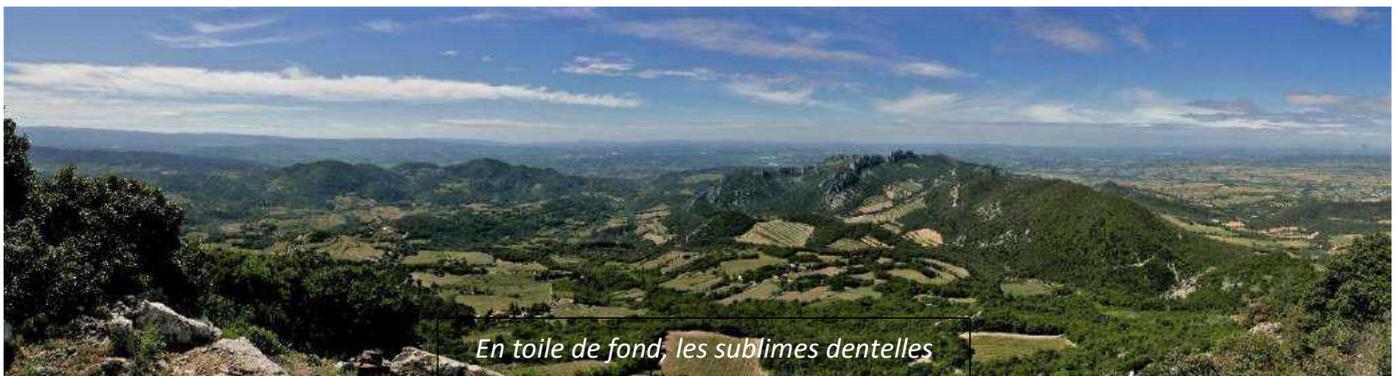
A l'ouest du Mont-Ventoux, un massif d'environ huit kilomètres de long, réputé mondialement pour ses parois d'escalades, et surplombant les vignobles de Gigondas, Vacqueyras et Beaumes-de-Venise, les Dentelles de Montmirail ! Ses crêtes de faible altitude sont hérissées, ici ou là, de parois escarpées, de falaises aériennes, de lames dentelées finement ourlées qui sont de véritables « merveilles ».



Il nous faudra toute la journée pour les parcourir dans toute leur étendue, sur des sentiers rocailleux et accidentés. Les plus téméraires d'entre nous gravissant le **col du Cayron** et les plus raisonnables marchant dans le fond des vallons, sous une température agréable et un ciel bleu parsemé de nuages blancs. Grâce aux pluies des semaines précédentes la flore est luxuriante et les effluves d'herbes de Provence et de genêt spartier accompagnent notre chemin. Complètement harassés, nous finirons cette journée par la visite du village de Séguret.

La crête de Saint-Amand

Encore fourbus de la randonnée de la veille, depuis le village de Suzette, nous attaquons la montée du point culminant du massif des Dentelles de Montmirail (550 mètres de dénivelé à 30% pour atteindre une altitude 730 mètres). Au sommet sous une croix de mission, s'offre à nous une vue circulaire, de Malaucène vers Rasteau jusqu'à Vaison-la-Romaine, dominant un paysage viticole avec, en toile de fond, les sublimes Dentelles. Et comme toujours, dans sa banalité, au-dessus de nos têtes, ce ciel limpide, d'un bleu qui écrase la terre de Provence jusqu'à l'horizon, et cette lumière méridionale, qui éclaire, crée les ombres, fait son cinéma, et nous laisse spectateurs ébahis au milieu du décor.



En toile de fond, les sublimes dentelles

Escapades

Randonnée dans le Mont-Ventoux

En raison de travaux de réfection des routes du Mont-Ventoux réalisés dans le cadre du passage du Tour de France Cycliste 2021, l'accès au circuit de randonnée programmé dans le Mont-Ventoux nous fut interdit. En dernier recours, nous nous rabattons sur l'ascension du Pic du comte, une promenade des plus jolies dans les environs du Ventoux, offrant une variété de points de vue : dans le lointain, les Baronnies, les Dentelles de Montmirail, les contreforts des Alpes ; à proximité le vallon de Sainte-Marguerite et des Alazards, repli heureux du Ventoux, aux vignes et cerisaies si bien tenues ; enfin face à soi, là tout proche le flanc nord-ouest du Ventoux bien visible de la base jusqu'au sommet. Randonnée de dernière heure, bien moins préparée, qui nous vaudra quelques égarements et un gros coup de gueule de remise sur le bon chemin par le plus âgé de nos randonneurs.



Vous pourrez lire la suite de cet article, et plus précisément les villages que nous avons découverts, dans le prochain numéro...



Les Contacts ALAS-ARCEA Valduc

Richard Dorneval

Renouer des liens...

En mars 2021, une réunion entre l'ALAS de Valduc (Association Locale des Activités Sociales) et l'ARCEA-Va a permis de renouer les liens entre nos deux associations, avec l'objectif de partager nos expériences respectives et de proposer des prestations à nos adhérents. Une deuxième rencontre s'est tenue en septembre, plus orientée vers le mode de fonctionnement et d'échanges.

Bénéficiaire des offres de l'ACAS et de l'ALAS

Rappelons tout d'abord que les retraités du CEA peuvent continuer de bénéficier des offres de l'ACAS (Association Centrale des Activités Sociales). L'essentiel de ses actions vise à favoriser les vacances, avec des aides financières modulées suivant les revenus. Elles concernent les séjours proposés dans le catalogue ACAS ou avec les organismes agréés ACAS. Mais on trouve également l'aide aux séjours linguistiques et aux études supérieures.

Au niveau local, l'ALAS Valduc propose plusieurs actions dont pourront bénéficier les retraités qui le souhaitent. Il s'agit principalement de remises et réductions auprès de commerçants, ou lors d'achats en ligne, le plus souvent sur présentation d'une carte délivrée par l'ALAS. À certaines périodes de l'année, des commandes groupées sont également organisées à des tarifs préférentiels.

Vous trouverez en pièces jointes à ce numéro de l'Écho des Toits les procédures détaillées vous permettant de bénéficier de toutes ces offres.

L'ARCEA-Va informée des activités extérieures

Enfin, d'autres domaines d'échanges entre les deux associations ont été abordés. Ainsi, l'ARCEA-Va sera tenue informée des activités extérieures organisées par l'ALAS, l'ALC (Association Loisirs et Culture) et l'ASCEA (Association Sportive du CEA). De son côté, l'ARCEA-Va offre aux salariés de Valduc la possibilité de participer à certaines de ses activités, telles les voyages et courts séjours, les visites techniques, ou encore les conférences.

Merci aux équipes de l'ALAS et du BLG (Bureau Local de Gestion) de Valduc pour leur accueil et les échanges constructifs que nous avons eus.

Mutuelle CEA

Les conditions au 1^{er} janvier 2022 !

Bruno Duparay

Les négociations entre les organisations syndicales et le CEA, sur le contenu du nouvel accord de la mutuelle CEA, s'achèvent avec un certain nombre d'acquis pour les retraités. Toutefois des ajustements seront nécessaires en 2023, en particulier sur les critères pour les ayants droits, afin d'améliorer l'équité parmi les adhérents.

Ce qu'il faut retenir de l'accord qui devrait être signé d'ici fin 2021

- La procédure d'appel d'offres, après validation de la commission des marchés, a permis de **reconduire Malakoff Humanis Nationale** comme prestataire du futur contrat de complémentaire santé pour la période 2022-2026. Nous ne pouvons que nous féliciter de ce choix qui, du fait de conserver le même prestataire, permet d'assurer une continuité dans les prises en charge et le suivi des dossiers.
- Comme déjà annoncé, le **nombre de catégories a été réduit à deux, C1 pour les actifs et C2 pour les retraités et leurs conjoints**, chaque catégorie devant indépendamment s'équilibrer financièrement. La demande de l'ARCEA de réintégrer les retraités et leur conjoint dans une seule catégorie a été retenue.
- Concernant **l'apport financier du CEA, il est maintenu à 1,9 % de la masse salariale** avec pour répartition 1,65% pour les actifs et **0,25% pour les retraités** à titre de solidarité intergénérationnelle envers les anciens salariés du CEA. Cet apport est loin d'être négligeable puisqu'il permet de réduire le montant de la cotisation des retraités CEA d'environ 15€ par mois.
- A la demande des représentants du personnel **la grille des remboursements du régime de base a fait l'objet de quelques petites évolutions** pour une meilleure prise en charge en particulier pour les actes de spécialité, les implants dentaires et les médecines alternatives.

En complément

- La notion d'ayant droit a été maintenue avec un critère d'exonération de cotisation pour les conjoints qui restera basé sur leurs seuls revenus personnels (Revenu imposable annuel inférieur à 8 fois le SMIC mensuel). La proposition de l'ARCEA de se baser sur le revenu fiscal du foyer, pour des raisons de justice sociale, sera étudiée en 2022 pour une éventuelle mise en application en 2023. Cette mesure aura aussi pour effet d'en limiter le coût du fait du nombre réduit de personnes concernées.
- La grille à moindre coût (C2bis), dédiée uniquement aux retraités et à leurs conjoints, qui avait été envisagée dans un premier temps, ne pourra entrer en vigueur au mieux qu'en 2023.
- Le régime des options telles que définies actuellement (3 niveaux d'options) est maintenu avec pour le moment les mêmes grilles de prise en charge. Pour 2022 la MHN a acté une diminution notable du montant des cotisations pour chacune des trois options (-32%).



Dossier



Mutuelle CEA – conditions au 01/01/2022 - suite de la page 14 -

Sur les cotisations

L'équilibre financier pour la catégorie des retraités devra être atteint en 2024. Durant les deux premières années, afin de limiter les augmentations, le CEA a prévu un accompagnement financier complémentaire utilisant une partie de la réserve financière du contrat actuel.

Les tarifs mensuels 2022 du régime de base seront respectivement **de 114,80€ pour les retraités** (grâce à un apport du CEA d'environ 15€ par mois) et de **133€ pour les conjoints de retraités**

A noter, pour ceux qui adhèrent à une option, que l'augmentation de tarif du régime de base sera fortement atténuée voire totalement compensée par la diminution du coût des options (-32%).

Tarifs annuels 2022

Régime de base améliorée				
Catégorie C1 (Actifs)		Catégorie C2 (Retraités)		Catégorie C2 (Conjoints>seuil)
Cotisations	Quote-part	Cotisation	Vous paierez	Cotisation
1038,60 €	246 € (sans changement)	1566 € (+20 %)	1377,60 € 114,80€/mois (+12,5%)	1597€ 133€/mois (-13,6%)

Options			
	Actifs et moins de 60 ans	Retraités et plus de 60 ans	Enfants
Option 1	126,12€ (-32%)	183,24€ 15,27€/mois (-32%)	76,20€ (-32%)
Option 2	227,04 € (-32%)	331,44 € 27,62€/mois (-32%)	138,60 € (-32%)
Option 3	499,92 € (-32%)	653,04 € 54,42€/mois (-32%)	276,36 € (-32%)

Dossier

Cotisations 2022 évolution en fonction situation et options

	Retraité CEA seul	Conjoint de retraité > seuil (y compris survivant)	Conjoint de retraité < seuil (y compris survivant)	Couple de retraités avec conjoint > seuil	Couple de retraités avec conjoint < seuil
Base 2021 (€/mois)	102	154	0	256	102
Base 2022 (€/mois)	114,80	133	0	247,80	114,80
Ecart (€/mois)	12,80	-21,00	0,00	-8,20	12,80
% écart	12,5%	-13,6%	0,0%	-3,2%	12,5%
Base + Option1 2021	124,44	176,44	22,44	300,88	146,88
Base + Option1 2022	130,07	148,27	15,27	278,34	145,34
Ecart (€/mois)	5,63	-28,17	-7,17	-22,54	-1,54
% écart	4,5%	-16,0%	-32,0%	-7,5%	-1,0%
Base + Option2 2021	142,6	194,6	40,6	337,2	183,2
Base + Option2 2022	142,42	160,62	27,62	303,04	170,04
Ecart (€/mois)	-0,18	-33,98	-12,98	-34,16	-13,16
% écart	-0,1%	-17,5%	-32,0%	-10,1%	-7,2%
Base + Option3 2021	181,98	233,98	79,98	415,96	261,96
Base + Option3 2022	169,22	187,42	54,42	356,64	223,64
Ecart (€/mois)	-12,76	-46,56	-25,56	-59,32	-38,32
% écart	-7,0%	-19,9%	-32,0%	-14,3%	-14,6%

L'ARCEA Le Ripault a développé une méthodologie de comparaison des mutuelles sur 3 parcours types de santé (Complet, normal et réduit), basée sur le coût global des dépenses de santé (cotisation + reste à charge). En appliquant cette méthodologie, le régime de base amélioré tel que proposé dans le cadre de cet accord, reste compétitif en 2022 pour les retraités du CEA à comparer aux autres mutuelles présentes sur le marché

Important : vous avez reçu de MHN un dossier vous demandant de renouveler votre affiliation au régime de base qui ne consiste qu'en une mise à jour de vos informations personnelles et pour les ayants droits l'envoi du justificatif de ressources. Il est impératif que vous répondiez à la demande dans les meilleurs délais soit par voie électronique soit par courrier car l'édition de vos cartes de tiers payant est assujettie à votre réponse. A noter que dans ce dossier de la MHN, les cotisations indiquées pour les actifs et les retraités CEA, ne prennent pas en compte l'apport financier du CEA qui pour les retraités ramène la cotisation à 115€.

Gaspard Le Compasseur de Créqui Montfort

dit Gaspard de Courtivron

Joël Molherat

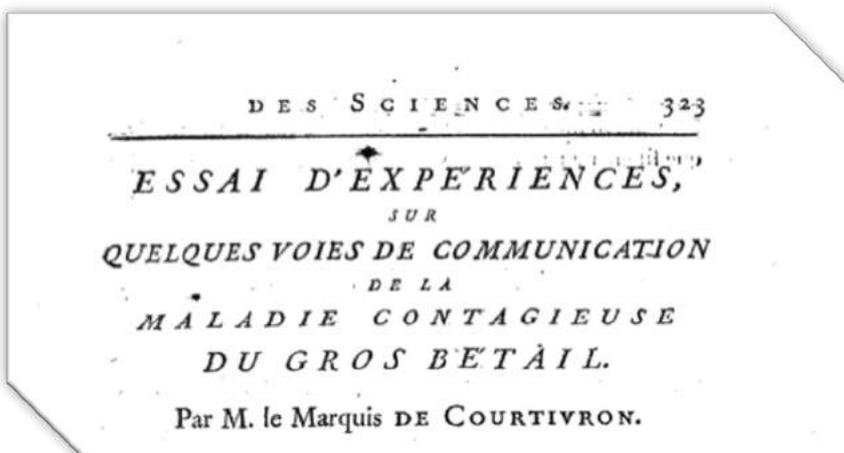
Courtivron est un village connu de beaucoup d'entre nous pour l'avoir traversé pendant des années en allant à Valduc... Mais ce nom est lié à un illustre personnage du XVIIIe siècle !

C'est dans son château, reconnaissable à sa tour médiévale imposante que naît le 28 février 1715, Gaspard Le Compasseur de Créqui Montfort dit Gaspard de Courtivron. Dans le passionnant livre « physiciens en Bourgogne »¹, Gaspard de Courtivron y est décrit comme une personne s'intéressant à tous les domaines de la science au XVIII^e siècle. C'est un homme des lumières comme son contemporain régional, le comte de Buffon (1707-1788).

À 16 ans, capitaine, puis aide de camp de son oncle le marquis de Clermont-Tonnerre, il participe au siège de Phalsbourg (1734). A son retour, il est alors âgé de 21 ans, il se passionne pour les sciences avec Maupertuis. La guerre reprend, il interrompt son travail. En 1741, maréchal des logis de cavalerie, sous les ordres du maréchal de Broglie, il est blessé devant Frauenberg, en Bohême. Lors de la campagne suivante, il sauve la vie à Maurice de Saxe mais, blessé, il doit renoncer à sa carrière militaire. C'est alors qu'il se consacre entièrement aux sciences. Le 29 avril 1744, il rejoint l'Académie des sciences, en tant que membre adjoint, en remplacement de l'abbé Nollet.



Epidémiologiste avant l'heure



Après ses premiers travaux de mathématiques sur les principales propriétés de la cycloïde ou sur les oscillations des pendules dans les arcs de cercle, il s'intéresse à différentes questions liées à l'agriculture, appliquant une rigueur scientifique à l'étude des maladies du bétail en Bourgogne « variole des vaches »¹.

¹ « Essais d'expériences sur quelques voies de communication de la maladie contagieuses du gros bétail », mémoires de l'Académie Royale des Sciences, 1748.

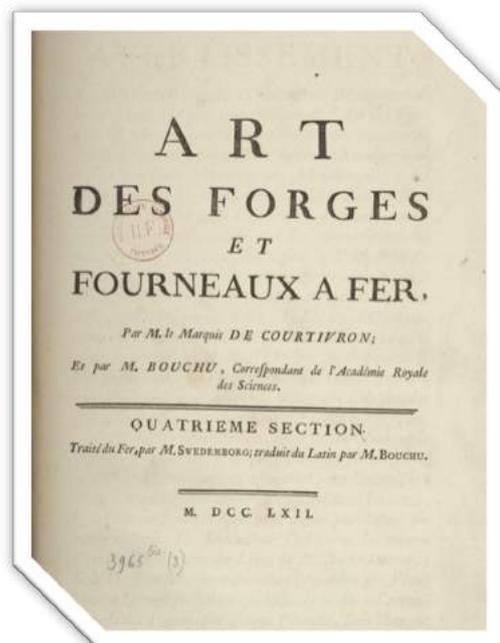
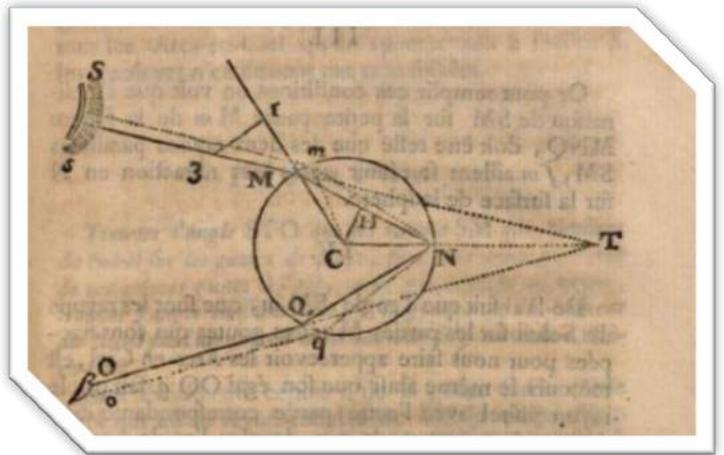
Histoire

Au moyen de méthodes statistiques, il émet l'idée qu'inoculer (ou variolisation) avec une matière prélevée sur les animaux atteints de forme virulente de la maladie, condamne pratiquement toutes les bêtes soumises à l'essai. À l'inverse, la matière issue de bêtes chez lesquelles l'évolution est bénigne donne des résultats favorables². C'est une des premières études françaises sur la diffusion des épizooties et les moyens de les arrêter.

La variolisation consiste en l'inoculation prophylactique de la variole, afin de prévenir par le déclenchement d'une forme bénigne la maladie et une immunisation ultérieure, selon la définition du Petit Robert. C'est une pratique vaccinale d'avant l'invention des vaccins. Le premier vaccin, au sens strict, produit l'immunisation à partir d'une souche de variole bovine. Vaccin vient du latin vacca, la vache.

Physicien

En 1752, il publie un traité d'optique dans lequel il formule la théorie de la lumière dans le système Newtonien. De nouvelles solutions des principaux problèmes de Dioptrique et de Catoptrique, y sont apportées avec en particulier la théorie de l'arc en ciel qui montre que la dispersion de la lumière du Soleil par des gouttes de pluie approximativement sphériques provoque l'arc-en-ciel. L'observateur étant fixe, il voit la lumière issue de différentes gouttes d'eau avec des angles différents par rapport à la lumière du Soleil. Le rouge apparaît plus haut dans le ciel que le bleu. Ce traité d'optique aborde également la vision à l'œil nu, ou bien à l'aide de lentille, lunette d'approche et microscope³. La théorie mathématique de la lumière y est traitée avec une grande clarté.



Métallurgiste

Dix ans plus tard, il écrit en collaboration avec Bouchu et Duhamel « Art des forges et fourneaux à fer »⁴. Dans cet ouvrage, il examine les méthodes d'alimentation des fourneaux propres à diminuer la quantité de bois de combustible employée, le remplacement du broiement du minerai au pilon par la décomposition des oxydes de fer par l'air et l'eau. Il montre également que le mélange de minerai de plusieurs provenances donne un fer de meilleure qualité. Il est propriétaire des forges de Tarsul.

Nommé pensionnaire-vétérinaire à l'Académie des sciences le 10 novembre 1765, il se retire sur ses terres, au château de Courtivron, où il meurt le 4 octobre 1785 à l'âge de 70 ans.

² « Les bœufs malades de la peste » Chapitre VIII. Peste bovine et inoculation, F. Vallat 2009

³ « Traité d'optique de la lumière dans le système Newtonien, avec de nouvelles solutions des principaux problèmes de Dioptrique et de Catoptrique », Paris 1752.

⁴ « L'art des Forges et Fourneaux à fer » avec Bouchu et Duhamel Paris 1761-1762.

Les potins de la marmotte

Pierre DE CONTO



La marmotte s'interroge. Le réchauffement climatique n'a-t-il pas atteint un point de non-retour ? Celui-ci ne date pas d'hier et la nature commence à en subir les conséquences, mais ... les êtres humains aussi !

Quelques exemples.

L'Académie française ainsi que le Conseil supérieur de la langue française recommandent de souscrire à une nouvelle orthographe qui... remplacerait une partie de la vaisselle que nous avons connue. Ainsi une sous-tasse deviendrait une « soutasse », au risque de nous faire perdre de vue son utilité. S'agit-il déjà d'un effet du réchauffement, le soleil ayant tapé trop fort sur des têtes pensantes certes, mais ayant omis de s'en protéger d'un chapeau ?

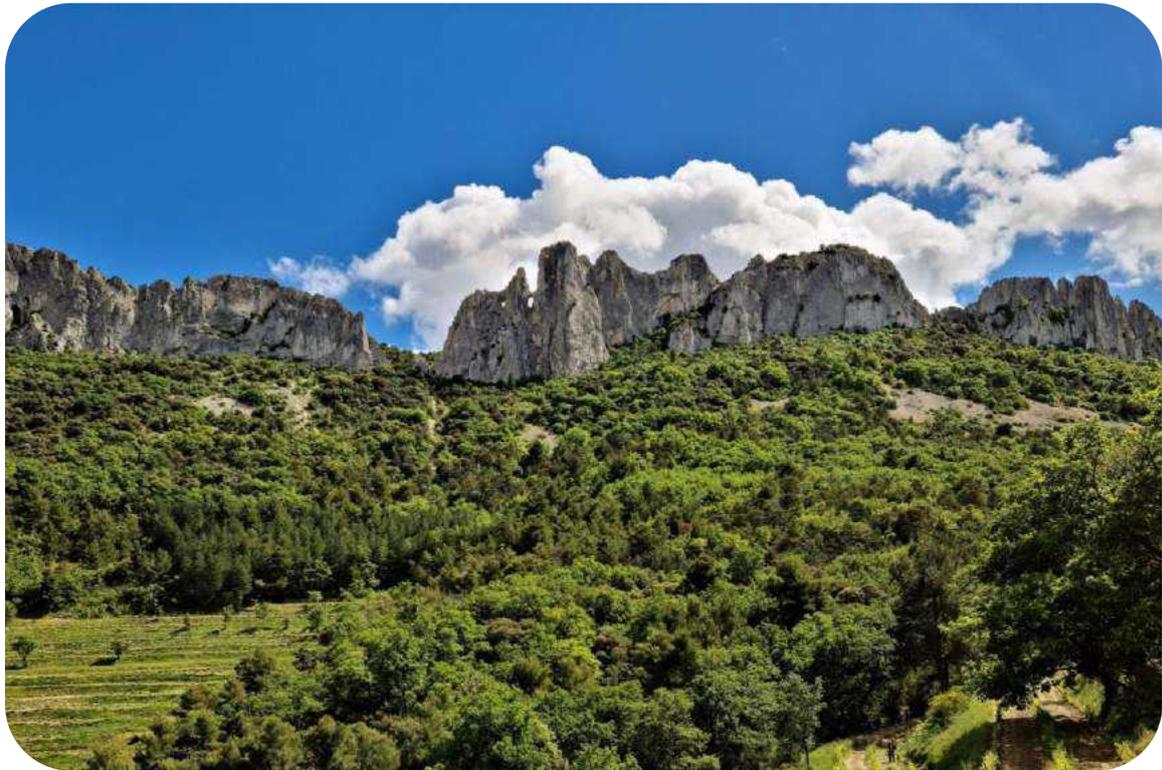
Que dire aussi des règles d'accord qui *de notre temps* faisaient que le masculin l'emportait sur le féminin en cas de mixité ? Nous aurions subi, nous les Anciens, des traumatismes, dès l'école primaire, les filles n'ayant pas eu accès aux mêmes jeux que les garçons et réciproquement. Il serait donc grand temps que celles-ci prêtent leur poupée aux garçons pour rétablir l'égalité des genres. Ce réveil des consciences est-il encore un effet du réchauffement climatique ?

A la réflexion, ne nous a-t-on pas réellement maltraités, à l'insu de notre plein gré, en nous harcelant jusqu'à ce que nous sachions lire, écrire et compter ? Cerise sur le gâteau de la maltraitance, on nous inculquait la politesse, le respect de l'autre comme celui de la Nature ! Bien évidemment, après la classe, nous avons des devoirs à la maison. Il s'en est suivi qu'il nous restait bien peu de temps pour réfléchir à l'égalité des sexes ... Pire : l'enseignement que nous avons subi avait quelque chose d'irresponsable. A quoi bon, en effet, nous avoir appris avec autant de rigueur le français quand (à titre d'exemple, toujours) la télévision ne nous offre plus que des *The Voice all stars*, *The Artist*, ou encore des battles où des candidats malheureux sont condamnés à aller sur un Hot Sit qui n'est plus dans la Redroom ... Il ne s'agit là que des **créations françaises**, faut-il préciser. Ne faut-il pas voir dans cet abandon délibéré de notre langue et, au-delà, de notre culture, une amorce de déclin ? Comment ne pas s'inquiéter de nos pertes de repères, du refus d'assumer notre passé en retirant les pages dérangeantes de nos livres d'histoire ? Comment ne pas s'inquiéter des dérives sociétales, de la progression avérée de territoires que d'aucuns qualifient de zones de non-droit et où la drogue a

pignon sur rue ? Les Politiques, toutes tendances confondues, ont perdu de leur aura et on peut comprendre que l'écologie soit un nouveau miroir aux alouettes. Notre génération a toujours eu le souci de préserver la nature, raisonnablement. Mais, selon les critères actuels, nous ne serions pas allés assez loin. La marmotte peut entendre ce son de cloche, sans nécessairement culpabiliser. Elle n'est pas qualifiée pour avoir des certitudes sur les causes probables d'un réchauffement indéniable : cycle solaire tel que la Terre en a déjà connu au fil des millénaires ou industrialisation. En son for intérieur, elle pense qu'il s'agit d'un cycle solaire incontournable (car la hausse régulière des températures a précédé l'ère industrielle) auquel l'activité humaine donne un coup de pouce évident. La marmotte n'est pas davantage qualifiée pour apporter des solutions. Elle pense néanmoins être en mesure de relever avec objectivité des contradictions manifestes chez nombre d'écologistes. En effet, comment peut-on préconiser le tout électrique en sortant du nucléaire et en stoppant, en même temps, les centrales au charbon ? Certes, on pourrait miser sur l'éolien si l'on n'oublie que sa production très intermittente nous fait recourir aux énergies fossiles dont on ne veut plus ... A noter qu'en d'autres temps construire des autoroutes avec leurs ponts était une agression au paysage, mais pas ces brasseurs d'air gigantesques. Que dire encore de ceux qui préconisent aujourd'hui de consacrer des terres à la production de bio-carburants alors qu'ils demandaient hier de les réserver exclusivement à la nourriture de la planète !

Le réchauffement, indéniable, mérite d'être davantage pris au sérieux, ne serait-ce qu'en songeant à s'adapter plutôt qu'en cherchant à faire tourner la Terre et les têtes à l'envers.

Tandis que le soleil rougit l'horizon, signe d'un beau lendemain, la marmotte s'enivre de l'air frais du soir qui sent bon le rhododendron, la gentiane et le génépi, là où la pollution n'a pas encore droit de cité



Prochain numéro autour du 15 mars

En attendant, restez informés sur

<https://arceavalduc.fr/>

Directeur de la publication	Richard Dormeval
Rédacteur en chef	Martine Gallemard
Saisie composition	
Comité de Rédaction	Membres du bureau ARCEA de Valduc
Impression/Reproduction	CEA Valduc
Envoi du courrier	Claudette Muller, Patrick Valier-Brasier
Nombre d'exemplaires	500
©	ARCEA de Valduc
Dépôt legal	ISSN 2741-0633

Nous écrire : arcea.valduc@gmail.com